

**ECOLE D'ÉTÉ DE GÉOGRAPHIE SOCIALE
2006**

**« L'ESPACE SOCIAL :
« MÉTHODES ET OUTILS,
OBJETS ET ÉTHIQUE(S) »**

**RENNES
6-7-8 SEPTEMBRE 2006**

L'édition 2006 de l'école d'été de géographie s'est tenue à Rennes les 6, 7, 8 septembre 2006 sur le thème: « L'espace social: méthodes et outils, objets et éthique(s) »

Depuis plus de quinze ans, cette école d'été itinérante de géographie sociale réunit des jeunes chercheurs de sciences sociales autour de questions théoriques et méthodologiques appréhendées par le biais de thèmes spécifiques comme « Du temps et des territoires » à Toulouse en 2004 ou « Imaginaire, Territoires et Sociétés » à Montpellier en 2005. Ces rencontres suggèrent des échanges basés sur l'oralité et encouragent la prise de parole, quel que puisse être le degré d'avancement des travaux des participants.

En 2006, ces journées ont mis justement un accent particulier autant sur la construction que sur le devenir des objets de recherches, se situant en amont comme en aval des analyses.

En effet, nous sommes peut-être captifs des dynamiques sociales et spatiales qui traversent notre quotidien et qui orientent nos directions et nos axes de réflexion. Notre objet de recherche constituerait alors, au moins en partie, le produit implicite de nos propres sociétés. Aussi chaque étape des travaux appelle à une prise de recul et à une réflexivité quant à la position de chercheur. L'analyse de l'espace social, qui constitue le thème de 2006, doit mettre à jour les logiques de domination et d'inégalités tout en évitant que le chercheur devienne *in fine* un instrument au service de celles-ci.

La construction d'une recherche est marquée par l'articulation de trois grandes perspectives: les acteurs, les terrains, et l'éthique:

- Acteurs (axe 1)

Qui est acteur? Quels acteurs interroger? Interroger les acteurs dans l'espace social suppose d'abord de bien les identifier. Cette identification est une étape importante pour appréhender la dimension spatiale de la société. Comment interpréter les différentes formes d'expression des acteurs? Le chercheur dispose d'un

large panel d'outils. Comment le chercheur doit-il composer avec les catégories d'acteurs pour retranscrire leurs expressions? Quel statut doit-il leur accorder? Comment déjouer dans certains cas les stratégies des individus (ou acteurs)?

- Terrains (axe 2)

Penser l'espace social peut impliquer de sélectionner des terrains où seront validées/infirmer les hypothèses et les questions. Ce moment de la recherche constitue une étape-clé de la démarche scientifique. Le renouvellement de questions ou problématiques relatives aux terrains amène le chercheur à repenser en permanence ses méthodes et ses outils. Ses caractéristiques influencent l'élaboration du corpus scientifique. Au final, les terrains mettent en jeu des questions de distance entre le chercheur et son espace d'étude.

- Éthique (axe 3)

Au cours des recherches, une autre question appelle notre attention: celle de l'éthique. Nous devons a priori définir un cadre éthique afin de mettre en œuvre un code de pratiques intellectuelles et d'action. Ainsi, nous analysons les limites éthiques des études et par conséquent la nature des outils, des méthodes et des méthodologies. Nous cherchons aussi à prendre du recul quant au regard posé sur des espaces et sur des sociétés dont les valeurs et la morale ne sont pas forcément les nôtres. Au-delà d'une géographie des positions morales, cette réflexion touche enfin à l'engagement du chercheur et au statut de ses travaux au sein de sa discipline comme au sein de la sphère publique, entre académisme et activisme (ou militantisme).

Ainsi, le colloque itinérant de géographie sociale 2006 suggérait de suivre le cheminement d'une recherche et de s'interroger sur les méthodes et les outils mobilisés aujourd'hui en sciences sociales, dans une démarche interdisciplinaire. Les débats se sont déroulés dans un climat d'écoute, de bienveillance et de respect entre chercheurs. Ces rencontres constituent un moment fort de la réflexion tant théorique que méthodologique du débat scientifique.

AXE 1 : INTERROGER LES ACTEURS DANS L'ESPACE SOCIAL

La notion d'« acteur territorialisé » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003) met en évidence la relation entre l'acteur et la dimension spatiale de la société (Veschambre, 2004). Il s'agit d'étudier ses discours et ses actions spatialement situés en faisant appel aux différents usages de la notion d'acteur en sciences sociales comme l'interactionnisme symbolique (Goffman, 1974; Le Breton, 2004), la sociologie des organisations (Crozier, Friedberg, 1992), la sociologie prônant un retour au sujet (Touraine, 1984) ou encore la théorie de l'agir communicationnel (Habermas, 1987). Cette notion marque la volonté d'une prise en compte des acteurs individuels ou collectifs, qui développe des stratégies, des capacités d'action, des intentions, rompant avec une conception de l'individu comme agent, réagissant plus qu'agissant (Lévy J., 2003). Ces différentes approches sont parfois regroupées sous l'expression « tournant actoriel » (*actorial turn*). Toutefois, la fécondité de leur application ne saurait masquer la persistance d'une série de questions, à l'interface entre choix méthodologiques et construction de l'objet de recherche.

1. Définir les acteurs

Qui est le sujet de l'action et de l'énonciation? Répondre à cette question équivaut à identifier les acteurs.

L'institution est-elle un acteur à part entière, comme l'autorise la généralisation « les acteurs publics »? Dans ce cas on peut s'interroger sur le discours de l'individu représentant cette institution: faut-il transformer la parole de l'individu-acteur en étendard de l'institution? Ne court-on pas alors le risque de souscrire à une conception hiérarchique de l'organisation et de sa capacité d'action territoriale? Or Crozier et Friedberg montrent que les membres des grandes organisations disposent de sphères d'autonomie. On peut aussi prendre en compte/évaluer/mesurer un décalage (lié par exemple à la capacité réflexive de l'individu) entre les individus-acteurs et les institutions, en les qualifiant d'« actant » (Di Méo, Buléon, 2005, p. 29). Comment combler ou interpréter ce décalage?

L'espace social concerne d'autres types de personnes, habitants ou citoyens, désignés tantôt comme

acteurs, tantôt comme agents. La notion d'agent est parfois utilisée pour désigner les individus ou groupes qui semblent disposer d'une capacité de transformation moindre de l'espace social. Mais ne fait-on pas de ces individus de nouveaux « oubliés du territoire », au profit de ceux organisés en collectifs d'action plus ou moins institutionnalisés? Les expressions de ces derniers sont-elles plus efficaces? Pourquoi? Par ailleurs, le chercheur est confronté à la construction de classes ou de catégories d'acteurs. Les déterminants classiques (PCS, sexe, âge) sont-ils toujours suffisants et ne risquent-ils pas de conduire le chercheur à entériner des rapports de dominations?

Au final, en utilisant les notions d'acteur, actant, d'agent ou de groupe, et donc en définissant des interlocuteurs légitimes, ne fait-on pas déjà le choix d'un système d'interprétation et est-il possible de faire de la recherche sans faire ce choix?

2. Comment recueillir les expressions des acteurs?

Comprendre le rôle des acteurs c'est les observer et les interroger. Pour cela, le chercheur dispose d'un panel d'outils tels les entretiens, les questionnaires, les récits de vie, les itinéraires, la méthode Delphi (Linstone, Turoff, 2002). La parole est-elle la seule modalité d'expression de l'acteur? Quelles autres méthodologies peuvent éventuellement être mobilisées? La technique de la carte mentale, par exemple, a priori non discursive, sera rendue parlante par l'interprétation que le chercheur fera à partir des questions complémentaires qu'il aura posées. La question de l'interprétation se pose pour d'autres types d'énoncés: tribunes dans la presse, tracts, documents administratifs ou prospectifs, archives historiques, graffitis et murs peints, voire formes matérielles interprétées par la socio-linguistique (Levy A., 1996).

Par ailleurs, peut-on établir des correspondances entre types de méthodes d'enquêtes ou de questionnement, et catégories d'acteurs ou d'individus? Interroger les acteurs revient parfois à leur demander une description d'actions qui se sont déroulées ou se dérouleront. Les expressions peuvent être en complète dissonance avec l'observation des pratiques et des discours. Les évaluations que les acteurs font des pratiques sont alors aussi intéressantes en soi pour expliquer et comprendre de tels décalages. Les acteurs qui énoncent,

écoutent ou commentent les descriptions, donnent un statut positif, objectif ou relatif à ces discours.

De plus, sur le terrain, tous les échanges ne peuvent être formalisés par une procédure fixe. Certains contacts informels peuvent se révéler tout aussi intéressants pour la recherche (interactions au quotidien, connaissances éloignées...). Mais l'absence de cadre régularisé les rend-il inutilisables? Si tel est le cas, des carnets de voyage ou de terrain narrant ces rencontres peuvent-ils être exploités? On peut même inverser la hiérarchisation entre entretien et propos informels, si, comme le suggère L. Mondada, tout discours est inséparable de son contexte d'énonciation (Mondada, 2001). Doit-on privilégier les méthodes in situ?

Les participants seront invités à présenter la façon dont ils recueillent ces formes d'expression et justifient leurs énoncés.

3. Comprendre, interpréter, illustrer : quelle portée?

L'analyse peut porter soit exclusivement sur le contenu de la forme exprimée (analyse thématique ou par entretien), soit sur ses structures (discours ou observation des pratiques). Dans ce dernier cas, elle ne révèle pas seulement des intentions mais aussi une certaine catégorisation des objets et de l'espace. Un autre moyen d'aborder les acteurs dans l'espace social implique de s'intéresser à leurs pratiques et à leurs intentions : appropriation, représentation...

Il convient de s'interroger sur les différents niveaux de validité des recherches entreprises. Dans quelle mesure l'ensemble d'un dispositif empirique correspond-t-il aux phénomènes que l'on souhaite étudier (validité d'indicateurs)? Ou encore, dans quelle mesure les données statistiques produites restent-elles fidèles aux données individuelles collectées (validité individuelle)? Dans certains cas, la moyenne statistique peut dénaturer les données individuelles d'origine.

Les intervenants seront invités à partager la façon dont ils comprennent, interprètent et illustrent ces rapports entre pratiques et construction socio-spatiale.

À ce stade de la recherche, d'autres interrogations surgissent. L'idée d'acteur qui évoque des stratégies (Boltanski, Chiapello, 1999) n'évacue-t-elle pas les déterminants sociaux de l'action? De Certeau oppose stratégies et tactiques spatiales au quotidien (De Cer-

teau, 1990, pp. 57-63), ce qui permet à la fois une conception politisée et spatialisée des relations entre acteurs. Cette distinction permet de replacer la question des rapports sociaux dans leurs dimensions spatiales et temporelles, dans la production d'espaces qui catégorisent et de discours qui marginalisent.

Di Méo et Buléon (2005) mettent également en œuvre une synthèse qui se positionne entre l'utilisation de la notion d'acteur territorialisé et les problématiques de la domination. Mais cette synthèse est-elle opératoire dans nos recherches? Peut-on appréhender dans une recherche marquée par le tournant actoriel les problématiques liées à la domination et l'inégalité des ressources et légitimités à l'action? Les communications qui alimenteront cet atelier s'interrogeront sur le rôle et la place de l'acteur, sur ses capacités à agir ou réagir. Elles se pencheront aussi sur la portée spatiale des catégories que les acteurs utilisent et celle dont nous parlons dans nos travaux.

AXE 2 : CHOIX ET CONTRAINTES DES TERRAINS

L'analyse du champ sémantique de la notion de terrain révèle la pluralité de ses acceptions. Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés le définit comme « une entité spatio-temporelle et une instance épistémique où se manifeste l'attitude empirique du chercheur dans sa tentative d'établissement de faits scientifiques » (A. Volvey, 2003). Au même titre que les thématiques et les objets de recherche, la pratique du terrain se renouvelle et se construit. Pour C. Ghasarian, « les nouveaux terrains et leurs nouveaux dilemmes entraînent une nouvelle façon de réfléchir » (Ghasarian, 2002, p. 21), mettant en jeu la réflexivité et toutes les négociations préalables à la réalisation du terrain (ce qu'il appelle le « sous-terrain »).

En sciences sociales, le terrain met en lumière les interfaces de la recherche en termes de distance, de durée et de déterminants socioculturels. C'est plus largement le regard que le chercheur porte sur son terrain et à partir duquel il va ancrer sa problématique qui nous intéresse ici.

S'interroger sur le terrain implique avant tout de l'identifier, qu'il soit support ou objet de la recherche. Son choix est l'une des étapes sensibles de la recherche. Le sujet et sa problématisation peuvent être subordonnés à un terrain et à ses caractéristiques, voire à un objet

socio-spatial (démarche inductive). Inversement, on peut adopter pour chaque sujet ou pour chaque objet de recherche un terrain spécifique (démarche déductive). Comment alors doit-on l'appréhender: comme le résultat de rétroactions entre un questionnement initial et l'investigation ou comme un constant mouvement d'allers-retours ?

1. Des outils et des méthodes pour « coller à la réalité du terrain ».

L'objectif de cet atelier est d'identifier les démarches associées aux terrains, de préciser la façon d'y accéder, de les appréhender ou de les illustrer.

Le chercheur peut adopter une démarche d'immersion (observation participante) ou au contraire maintenir une distance avec le terrain (observation désengagée qui le conduit à être « spectateur »). Pourquoi faire le choix de l'observation ? Que permet l'observation que ne permet pas le recueil du discours ? Ceci pose la question du degré de visibilité des phénomènes et de leurs explications. Ceci nous interpelle aussi au sujet des moyens mis en œuvre pour appréhender les caractéristiques et originalités du terrain choisi.

En fonction des outils mobilisés que devient le rapport au terrain ? En règle générale, l'enquête par entretiens est surtout utilisée pour recueillir les aspects plus sensibles et subjectifs de la vie sociale tandis que l'enquête par questionnaire sert à collecter les aspects plus quantitatifs par le biais de questions courtes : mais est-ce toujours le cas ? Le recours aux outils non discursifs tels que la lexicologie, la graphique, l'imagerie (sous toutes ses formes) permet-il d'objectiver le terrain étudié ? La photographie, la vidéo, la carte, sont-ils simplement des instruments de restitution de l'expérience de terrain ou bien ne contribuent-ils pas à le façonner (Raoulx, 2003, 2004) ? Cet atelier invitera les jeunes chercheurs à présenter les expérimentations réalisées au cours de leurs pratiques du terrain.

Le terrain est le lieu des pratiques du chercheur. Ses modalités peuvent être diverses. Quoi qu'il en soit le terrain est toujours objet d'interprétation. Il peut également être un lieu de vérification, de validation des données.

2. De l'observation à la validation des terrains

Le chercheur est confronté à la nécessité d'admettre différentes échelles d'observation, du micro-local au

global afin de prendre en compte la complémentarité des objets. Néanmoins, le terrain ne peut pas être étendu à l'infini. Comment le choix d'une échelle peut-il avoir un impact sur la validité des résultats formulés ? Quel rôle joue la notion d'échelle (conçue comme simple étalon de l'étendue ou bien comme indicateur d'un niveau d'analyse) dans la pratique de l'approche comparative (D. Retailé, 2003) ?

La démarche comparative soulève des questions majeures, en particulier au niveau de la conception de la place des terrains d'enquête dans le raisonnement du chercheur. La comparaison peut porter sur des espaces, pour en saisir les spécificités : ainsi M. Roncayolo construit le « cas » marseillais qu'il compare au contexte français (le changement d'échelle est alors la base de la comparaison). Au contraire, la comparaison peut porter sur des processus spatialisés (M. Détiéne, 2000 ; P. Gervais-Lambony, 2000), auquel cas on construit une catégorie dont les différents terrains de recherche sont autant de manifestations. Quel est l'objet de la comparaison, quels sont les comparables et comment les construit-on ? La méthode comparative est-elle un gage de scientificité permettant de passer du singulier à l'universel (quelle place accorder alors à la monographie) ?

On pourra arguer que le choix des méthodes modifie les regards portés par les chercheurs sur leurs terrains : une série de questions peut être formulée à cet égard. Que le terrain soit abstrait ou concret, comment appréhender ses limites : sont-elles saisissables, sont-elles « floues » (C. Bromberger, A. Morel, 2001) ? Entendu comme une étape de la pratique de recherche et/ou un support sensible de l'observation, le terrain n'est-il pas influencé par la vision de la réalité sociale du chercheur ou au contraire se justifie-t-il par lui-même (limites intrinsèques) ? Dans ces conditions le terrain est-il limité au groupe social et non délimité spatialement ? Par extension, on peut se demander si extraire le terrain de son contexte est envisageable.

De plus les participants seront peut-être amenés à évoquer les difficultés spécifiques inhérentes aux comparaisons internationales. Peut-on notamment dépasser les comparaisons continentales (P. Gervais-Lambony, F. Landy, S. Oldfield, 2003), pour mettre en place ce que M. Détiéne appelle l'« impossible comparaison », qui se joue des frontières spatio-temporelles ?

3. Terrains valorisés, terrains interdits ?

Le débat portera sur les affinités entre le chercheur et le terrain. Différents temps du terrain existent : la phase exploratoire, celle du recueil de données, jusqu'au terrain sur lequel on s'appuie pour valider les résultats. Ces terrains sont-ils ceux prédéfinis par le chercheur ou évoluent-ils au gré de l'étude, et dans quelles conditions ?

Les temps de la recherche conditionnent-ils nos choix, qu'ils soient imposés par les contrats, les bailleurs de fonds ou au contraire laissés au libre arbitre du chercheur ? Dans ces conditions, on peut se poser la question de la dépendance, ou non, du chercheur par rapport à son terrain en termes de durée, de budget et de distance.

D'autres contraintes, liées en partie aux contextes de la recherche, peuvent agir sur cette dernière. Par exemple, l'actuelle tendance à la concentration et à la « territorialisation » des financements de la recherche (pôles de compétitivité, PRES, incubateurs, réseaux, associe de plus en plus une thématique à un espace géographique : doit-on dénoncer des terrains imposés ?

À une autre échelle, certaines ONG internationales financent des chercheurs en imposant des sujets et des terrains d'étude. La question est alors de savoir quelle est la marge de manœuvre du chercheur lorsqu'il est financé, par exemple, par des industries pharmaceutiques.

Enfin, la conjoncture (socioéconomique et géopolitique) détermine l'accès au terrain. Les récents événements dans les banlieues françaises ou les mutations politiques en Côte d'Ivoire peuvent être cités en exemple : comment aborder des lieux en crise ou des espaces contrôlés par les pouvoirs publics ? Existe-t-il alors des terrains interdits ?

Les spécificités du terrain sont susceptibles de modifier les grandes orientations de la réflexion ou de la problématique. Dans le même sens le regard du chercheur sur son terrain est marqué par sa position, sa posture et son implication. Ainsi, la position du chercheur est-elle déterminée ou déterminante ? Quelle place doit-on laisser à l'intuition dans le choix et la pratique du terrain ? En ce sens, doit-il « faire corps avec son terrain » ? Qu'il soit proche ou lointain (en termes socio-culturels), dedans ou dehors (en termes d'implication), le chercheur dispose-t-il des outils et du recul nécessaire pour gérer sa propre charge émotionnelle ?

De manière générale, sont sollicitées autour de cet axe des réflexions qui questionnent à la fois la place mais aussi la pertinence de la construction des terrains.

AXE 3 : ETHIQUE (S) : QUELS SENS ET USAGES AU SEIN DES SCIENCES SOCIALES ?

Plusieurs facteurs interviennent dans le choix du thème de recherche et dans la formulation du sujet, nous l'avons vu : le contexte, la discipline et ses directions de recherche, le hasard parfois. Ce choix peut aussi, éventuellement être lié à l'intérêt personnel du chercheur. Ce dernier point soulève la question de la rigueur scientifique et des nécessités de l'objectivation autant que celle de l'engagement et de l'éthique. Il convient donc de présenter un panorama du traitement de la question éthique dans les recherches en sciences sociales.

Les études féministes anglophones ont été les premières à remettre en cause la neutralité scientifique et à revendiquer le droit à une orientation féminine du traitement des faits sociaux (*Canadian Geographer*, 1993 ; Rose, 1997), soulignant l'intérêt propre du chercheur à mener des travaux spécifiques.

Ainsi, dans la littérature scientifique anglophone, l'éthique est une thématique importante, trouvant racine dans une géographie radicale (Harvey, 1973 ; Peet, 1974) critiquant les valeurs et la morale cachées derrière certaines recherches. Ces auteurs ont impulsé un courant qui cherche à poser les questions éthiques en interrogeant la pertinence des sujets de recherche (Proctor, 1998). Se démarquant de l'influence du traitement quantitatif développé dans les années soixante-dix, d'autres géographes, du courant humaniste, comme A. Buttimer ou Y.-F. Tuan ont souhaité œuvrer à une meilleure compréhension des faits socio-spatiaux dans le but d'intégrer la géographie à une réflexion d'ensemble des sciences sociales. Les valeurs humanistes qui en découlent posent alors les jalons, dans les années quatre-vingt, de la géographie humaniste, reposant sur le cultural turn. Ce courant, suivi par le courant post-moderne (Ley, 1989), propose d'étendre les recherches en dehors des sphères institutionnelles en allant interroger des réalités telles que les mouvements pour les droits civiques, les mouvements féministes, écologistes ou anti-guerre.

En 1997, un groupe spécifique (le VJESG: *Values, Justice and Ethics Speciality Group*) est créé autour de l'association des géographes américains (AAG: Association of American Geographers). Le but est de répondre aux demandes de géographes en matière d'éthique qu'elles émanent du milieu professionnel ou universitaire. Il ne s'agit plus de se demander si l'éthique est une réflexion nécessaire, mais comment porter attention à cette question. Des travaux du groupe naît la revue *Ethics, place and environment* en 1998. En 2001, en étendant la réflexion à d'autres sciences sociales, le groupe fusionne avec le Human Right Speciality Group, donnant naissance au Values, Ethics and Human Right Speciality Group. Les quelques géographes qui en sont membres soulignent régulièrement la relation entre la géographie américaine et le monde dans lequel elle évolue (Sack, 1997; Smith, 1998), plus particulièrement depuis le 11 septembre 2001.

En France, les années soixante-dix voient fleurir les prises de position de divers chercheurs des sciences sociales dans la sphère publique. Le sens de l'éthique est fortement présent, sans que le terme ne soit nécessairement prononcé, à l'image des travaux de Michel Foucault et du Groupe d'Information sur les Prisons (G.I.P., P. Artières, 2003) sans compter ceux de nombreux sociologues, tels A. Touraine (1985) ou P. Bourdieu (1993).

En géographie, dans les années quatre-vingt, les débats s'amorcent sur l'engagement du chercheur autour de Renée Rochefort et du colloque de géographie sociale de Lyon de 1984, « Marginalité sociale, marginalité spatiale ». Ces débats perdurent toujours (voir en particulier les colloques de géographie sociale de Caen en 1998 et 2001). Au-delà de la géographie sociale, c'est toute la discipline qui s'interroge. La question de l'engagement du chercheur s'étend à d'autres « branches » spécifiques: géographie qualitative/quantitative, géographie tropicaliste/géographie du Tiers-Monde (ou du sous-développement)

La géographie francophone (et surtout française) paraît donc timorée par rapport à la géographie anglophone. Les débats sur l'éthique sont restés informels. Le terme « éthique » émerge plus tardivement, notamment dans le domaine des recherches sur la santé et sur la maladie. Aujourd'hui, il prend de l'ampleur. En témoigne en 1994 la création d'un COMité d'ETHique pour les Sciences (COMETS), puis en 2000 la création du Comité de Déontologie et d'ETHique de l'IRD ().

En France, la question éthique semble davantage se tourner vers l'engagement moral. De façon différente, le panorama des recherches anglophones dévoile une réflexion plus large, autant sur le choix des thèmes et de leur traitement que sur la recherche-action (féminisme, mouvements écologistes, minorités, mouvements anti-guerre, critique des politiques publiques, critique des choix des outils également).

L'éthique est donc plurielle. L'engagement et l'implication qui l'accompagnent ne sont donc pas des positions qui coulent de source: celles-ci doivent être réfléchies et théorisées. Dans un premier temps, il paraît donc nécessaire de mener une réflexion sur la place de l'éthique dans nos travaux en commençant par retracer l'histoire de la notion, en mettant l'accent, par exemple, sur les décalages temporels de ses usages, d'une discipline à une autre et d'une aire culturelle à une autre.

Les interventions proposant une démarche épistémologique pluridisciplinaire nourriraient un premier atelier au sein de ce troisième axe. Proctor et Smith (1999), en réfléchissant sur ces questions ont été amenés à parler d'éthique théorique (*theoretical ethics*) et d'éthique appliquée (*applied ethics*). Dans un deuxième temps, nous nous pencherons donc sur l'éthique théorique qui interroge nos recherches à tout niveau du processus. Dans un troisième temps, nous ouvrirons la réflexion sur l'éthique appliquée qui concerne les points spécifiques soulevés par le degré d'engagement des chercheurs.

1. Une épistémologie de la notion d'éthique

Qu'entendre par éthique? La notion se rapporte souvent à des questions de valeurs ou de morales (moralités), jugées justes ou non. D'un côté, les valeurs guident l'action individuelle et collective et reposent sur d'importantes implications politiques et personnelles. D'un autre côté, la morale (moralité) se réfère à des standards de conduite (la sphère normative) à travers lesquels l'action humaine est jugée bonne ou mauvaise, meilleure ou pire.

S'interroger sur les valeurs et la morale (moralité) apporte un éclairage important sur les processus sociaux. Mais l'exercice est d'autant plus délicat que le terrain de recherche est éloigné: le chercheur risque de juger plus que d'analyser suivant ses propres valeurs et systèmes de normes. Cela a largement été le cas sous la colonisation avec la mise sur pied d'une ethno-

anthropologie appliquée et orientée, mais aussi d'une certaine géographie coloniale (Amselle, 1999). A contrario, le relativisme culturel n'est pas sans danger non plus. Comment saisir le fonctionnement d'une société en un espace et un temps donné, comprendre ce qu'elle estime juste et mauvais ? Si la prise de conscience de ce questionnement est universelle, les réponses tendant à définir « le bien » et « le mal » divergent, mettant en doute l'existence d'une éthique universelle mais appuyant l'existence d'une géographie des positions morales.

En outre, existe-t-il des thématiques en lien plus direct avec la question éthique ? Celles ayant lien avec l'environnement, la neutralité, la justice spatiale appellent-elles plus que d'autres à un traitement éthique ?

Cet atelier sera articulé autour d'interventions de jeunes chercheurs s'interrogeant sur la place de l'éthique dans leur discipline et au sein de leur thème et de leur terrain.

2. Éthique théorique : quelles démarches éthiques ?

Pour les chercheurs en quête de neutralité scientifique et axiologique, on peut se demander s'il existe des méthodes et des outils permettant d'atteindre un tel objectif, ou au contraire si tout choix d'outils ne relèverait pas déjà d'une certaine subjectivité.

En aval, lors du processus de recherche et, plus encore, lors de la communication des résultats, nous devons nous interroger sur les moyens de préserver l'anonymat complet ou partiel des sources. Comment relever le paradoxe existant entre accessibilité des données et confidentialité : constitution de listes d'enquêtés et de données à la CNIL, observations à l'échelle micro de données sensibles telles les conduites addictives ? Ces contraintes peuvent-elles limiter certains questionnements ?

S'il y a des « limites éthiques » à ce que les outils permettent, c'est certainement qu'il y a un recul critique à prendre par rapport au traitement des objets de recherche et par rapport à nos interlocuteurs.

En effet, la collecte des données implique une réflexion sur la relation du chercheur à la personne enquêtée. Quels liens se tissent entre eux ? Comment éviter la relation dominant/dominé du chercheur vers le sujet de l'enquête ? À l'inverse, comment éviter l'instrumentalisation du chercheur ? Comment ne pas décevoir

l'enquêté qui souhaite peut-être voir les fruits de sa collaboration effective ? C'est la question de la restitution de la démarche qui importe ici.

Les interventions au sein de cet axe s'interrogeront donc sur la façon dont nos choix, nos outils et nos méthodes engagent la question de l'éthique.

3. L'éthique appliquée : quels effets sur la recherche ?

Cet atelier propose de dépasser la question de l'engagement. Dans certains cas, les chercheurs deviennent des activistes : à travers leurs recherches, ils souhaitent promouvoir le changement social et mènent diverses actions, tout en publiant ou en enseignant. La question n'est plus alors de savoir s'il est légitime de s'engager mais de s'interroger sur les manières de le faire, (P. Cloke, 2002). En effet, introduire l'engagement et l'activisme dans la recherche fait évoluer le rôle « traditionnel » du chercheur. Comment gérer l'interface entre l'académisme et l'activisme ? Comment tenir une certaine distance entre celui-ci et ses écrits, ou ses enseignements, et conserver sa légitimité ?

Travailler sur certains objets peut aussi créer le risque de leur légitimation par excès de réalisme et asseoir leur existence par leur introduction dans le champ scientifique. Enfin, s'engager représente aussi un risque vis-à-vis des bailleurs, dans un contexte où l'accès aux financements se réduit drastiquement, au profit des acteurs privés.

Cet atelier appellera des communications de la part de ceux qui ont décidé de s'engager ou non, et de ceux qui sont déjà engagés et le revendiquent, entre échecs et réussites.

BIBLIOGRAPHIE

- AMSELLE J. L., 1999, *Logiques métisses*, Paris, Payot, 257 p.
- ANSART P., 1999, « Méthodes comparatives », dans AKOUN A. & ANSART P., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, pp. 95-96.
- ARTIERES P., 2003, *Le Groupe d'information sur les prisons: archives d'une lutte, 1970-1972*, Éditions de l'IMEC, 249 p.
- BAUDELLE G., OZOUF-MARINIER Marie-Vic, ROBIC Marie-Claire, 2001, *Géographes en pratiques: le terrain, le livre, la cité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 390 p.
- BLANCKAERT C. (dir.), 1996, *Le terrain des sciences humaines. Instructions et enquêtes (XVIII-XX^e Siècle)* Paris, L'Harmattan, 404 p.
- BOLTANSKI, CHIAPELLO, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*. NRF essais, Gallimard, 843 p.
- BOURDIEU P., 1993, *La Misère du monde, Effet de lieu*, Le Seuil, Paris, 947 p.
- BROMBERGER C., MOREL A. (dir.), 2001, *Limites floues frontières vives*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, Coll. Ethnologie de la France: Cahier 17, 390 p.
- BUTTIMER A., 1974, « Values in Geography », *Association of American Geographers, Resource Paper*, n° 24, 58 p.
- CEFAL Daniel (ed., coord.), 2003, *L'enquête de terrain*. Ed La découverte, M.A.U.S.S., 615 p., 2003
- CLOKE P., 2002, « Deliver us from evil? Prospects for living ethically and acting politically in human geography », *Progress in Human Geography*, 26, pp. 587-604.
- Collectif, 1993, « Focus: feminism as method », *Canadian Geographer*, 37, pp. 48-61.
- Collectif, 1984, « Géographie tropicale, géographie du Tiers Monde », *L'espace géographique*, XIII, 4
- COPANS J., 1999, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan Université, 127p.
- CROZIER, FRIEDBERG, 1992, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Points essai, Seuil, 500 p.
- DE CERTEAU M., 1990, *L'invention du quotidien, 1. arts de faire*. Folio essais, 350 p., 1990.
- DETIENNE M., 2000, *Comparer l'incomparable*. Éditions du Seuil.
- DI MEO G., BULEON P., 2005, *L'espace social, lecture géographique des sociétés*. Armand Colin, 303 p.
- ELIAS N., 1983, *Engagement et distanciation: contribution à la sociologie de la connaissance*, Paris, Pocket, 258 p.
- FREMONT A., 1999, *La Région, Espace-Vécu*, Champs Flammarion, 288p.
- GERVAIS LAMBONY P., 2000, « De la ville inutile... à la comparaison nécessaire. Pour une géographie humaine », in H. Nicolai, P. Pelissier et J-P Raison (dir) *Un géographe dans son siècle, actualité de Pierre Gourou*, Karthala Géotropiques.
- GERVAIS LAMBONY P., LANDY F., OLDFILED S., 2003, *Espaces arc-en-ciel: Identités et Territoires en Afrique du Sud et en Inde*. Khartala, 370 p.
- GHASARIAN C., 2002, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 248 p.
- GOFFMAN E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 230 p.
- GUMUCHIAN, GRASSET, LAJARGE, ROUX, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Editions Economica, anthropolos, 186 p.
- HABERMAS J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*. 2 vol. 1. *Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. 2. *Critique de la raison fonctionnaliste*, Paris, Fayard.
- HARVEY D., 1993, *Social justice and the city*, London: Edwin Arnold, 336 p.
- HARVEY D., 1974, « What kind of geography for what kind of public policy? », *Transaction of the Institute of British Geographers*, 63, pp. 18-34.
- KITCHIN R., HUBBARD P.J., 1999, « Research, action and « critical » geographies », *Area*, 31-3, pp. 195-198.
- LE BRETON D., 2004, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, Coll. Quadrige.
- LEVY A., 1996, « Pour une socio-sémiotique de l'espace. Problématique et orientations de recherche », in Sylvia Ostrowsky ed, *Sociologues en ville*, L'Harmattan, 276 p
- LEVY J., 2003, « acteur » et « agent », in LEVY J. & LUSSAULT M. (dir), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 1034 p.

- LEY D., 1989, « Fragmentation, coherence and limit to theory », in A. Kobayashi, S. Mackenzie (eds), *Remaking Human Geography*, Boston: Unwin Hyman, pp. 227-244.
- LINSTONE H.A. et TURROF M., 2002 (1975), *The Delphi method: techniques and applications*,
- LIVET P., 2005, « Les différentes formes de raisonnement pas cas », in PASSERON J.-C. & REVEL J. (dir), *Penser par cas*, Paris, Éditions. de l'EHESS, pp. 9-44
- MONDADA L., 2001, *Décrire la ville, la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Collection Villes, Anthropos, 320 p.
- PEET R. (ed.), 1978, *Radical Geography*, London: Methuen, 387 p.
- vPROCTOR J., 1998, « Ethics in geography: giving moral form to the geographical imagination », *Area*, 30, pp. 8-18.
- PROCTOR J., SMITH D., 1999, *Geography and ethics: journey on a moral terrain*, London, Routledge, 303 p.
- RAOULX B., 2004, « Les médias, un champ de recherche et d'intervention en géographie sociale ». Actes en ligne, Colloque « Faire de la géographie sociale aujourd'hui », UMR ESO, Rennes, 21-22 octobre 2004.
- RAOULX B., 2003, *Traplines in Vancouver*, Film produit par ACCAAN – Atelier Cinéma de Normandie/MRSH Caen/SFRS – Service du film de Recherche Scientifique, 37 minutes.
- RETAILLÉ D., 2003, « Comparatisme », in LEVY J. & LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 187-188.
- REYNAUD A., 1984, « L'intérêt de la démarche comparative en géographie », *Espaces Temps*, n° 26/27/28, pp. 26-33.
- ROSE G., 1997, « Situating knowledge: positionality, reflexivity and other tactics », *Progress in Human Geography*, 21, pp. 305-320.
- SACK R., 1997, *Homo Geographicus: a framework for action, awareness and moral and concern*, Baltimore, John Hopkins University Press, 292 p.
- SMITH D., 2000, *Moral Geographies. Ethics in a World of Difference*, Edinburgh Univ. Press, 244 p
- SMITH D., 1998, "Geography and moral philosophy: some common grounds", *Ethics, Place and Environment*, 1, pp. 15-38.
- TOURAINE A., 1985, « An introduction to the study of social movements », *Social Research*, 52, pp. 749-787.
- TOURAINE, A., 1984, *Le retour de l'acteur. Mouvements*, Fayard. 349 p.
- TUAN Y., 1974, *Topophilia: a study of environmental perception, attitudes and values*, Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice Hall, 260 p.
- URBAIN J.-D., 2003, *Ethnologue mais pas trop... Ethnologie de proximité, voyages secrets et autres expéditions minuscules*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 285 p.
- VALENTINE G., 2005, « Geography and ethics: moral geographies? Ethical commitment in research and teaching », *Progress in Human Geography*, 29-4, pp. 483-487.
- VESCHAMBRE V., 2004, « L'approche dimensionnelle de l'espace: pour une géographie (sociale) de plain-pied dans les sciences sociales », Communication orale, Colloque « espaces et sociétés aujourd'hui », Rennes, 21-22 octobre 2004, en ligne: http://eso.cnrs.fr/evenements/contribution_10_2004/VV.pdf
- VIEILLARD-BARON H., 2004, « Le « terrain » et la « proximité » en questions ». Actes en ligne, Colloque « Faire de la géographie sociale aujourd'hui », UMR ESO, Rennes, 21-22 octobre 2004.
- VOLVEY A., 2000, « L'espace, vu du corps », in LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Logiques de l'Espace, Esprit des Lieux, Géographies à Cerisy*, Belin, Coll. Mappemonde, pp. 319-332
- VOLVEY A., 2003, « Terrain », in in LEVY J. & LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, pp. 904-906